



**STRASBOURG
EVENTS.**

**Informations
pratiques**

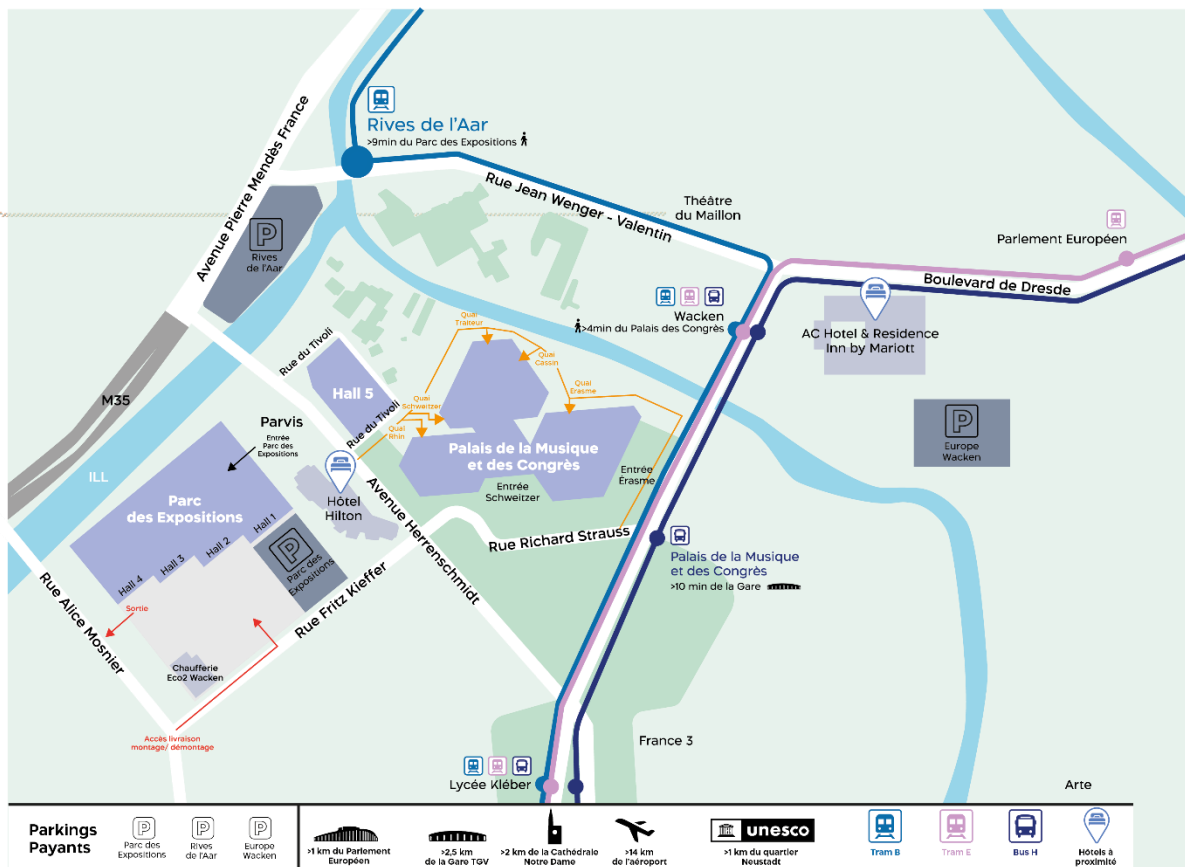
*Palais des Congrès
& Parc des Expositions -
Strasbourg*

CONTACTS UTILES

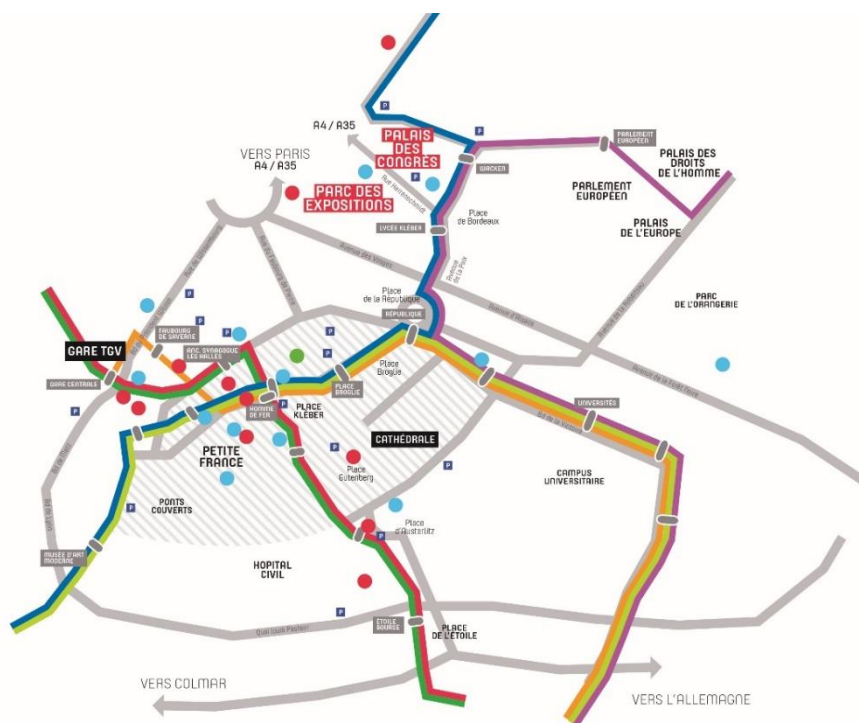
TRANSPORT URBAIN	<p>CTS</p> <p>https://www.cts-strasbourg.eu/fr/</p>	03 88 77 70 70
GARE	<p>GARE DE STRASBOURG</p> <p>20 place de la gare 67000 STRASBOURG</p> <p>https://www.gares-sncf.com/fr/gare/fraeg/strasbourg</p>	08 92 35 35 35
AEROPORT	<p>AEROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG</p> <p>Route de l'Aéroport - RD221 67960 Entzheim</p> <p>https://www.strasbourg.aeroport.fr/</p>	03 88 64 67 67
TAXI	<p>TAXI 13</p> <p>15 Place des Halles 67000 STRASBOURG</p> <p>https://www.taxi13.fr/</p>	03 88 36 13 13
OFFICE DU TOURISME	<p>OFFICE DE TOURISME STRASBOURG & SA REGION</p> <p>17 place de la Cathédrale 67082 STRASBOURG</p> <p>http://www.otstrasbourg.fr/fr/</p>	03 88 52 28 28
HOTEL	<p>Hôtel des Vosges 3 place de la Gare 67000 Strasbourg</p> <p>https://www.secure-hotel-booking.com/smart/Hotel-des-Vosges/JJ9L/fr-FR/</p>	<p>Remise de 10% avec le code promo*: S-EVENT23</p> <p>03 88 62 62 30</p> <p><small>*valable pour uniquement pour les réservations dites « individuelles » soit jusqu'à 9 et sur les tarifs dits flexibles.</small></p>

CONDITIONS D'ACCÈS

➤ PALAIS DES EXPOSITIONS



➤ ACCES STRASBOURG



Coordonnées GPS

Lat : 48.596 7125

Long. 7.759 564

Par la ROUTE :

Autoroute A35

Sortie A350 WACKEN

Av. Herenschmidt

Par AVION :

Aéroport ENTZHEIM

Liaison TER aéroport Centre ville / Gare

puis Liaison TRAM

TRAIN : SNCF

Gare à 15 mn.

Liaison TRAM

TRAM :

Ligne B, Direction Hoenheim

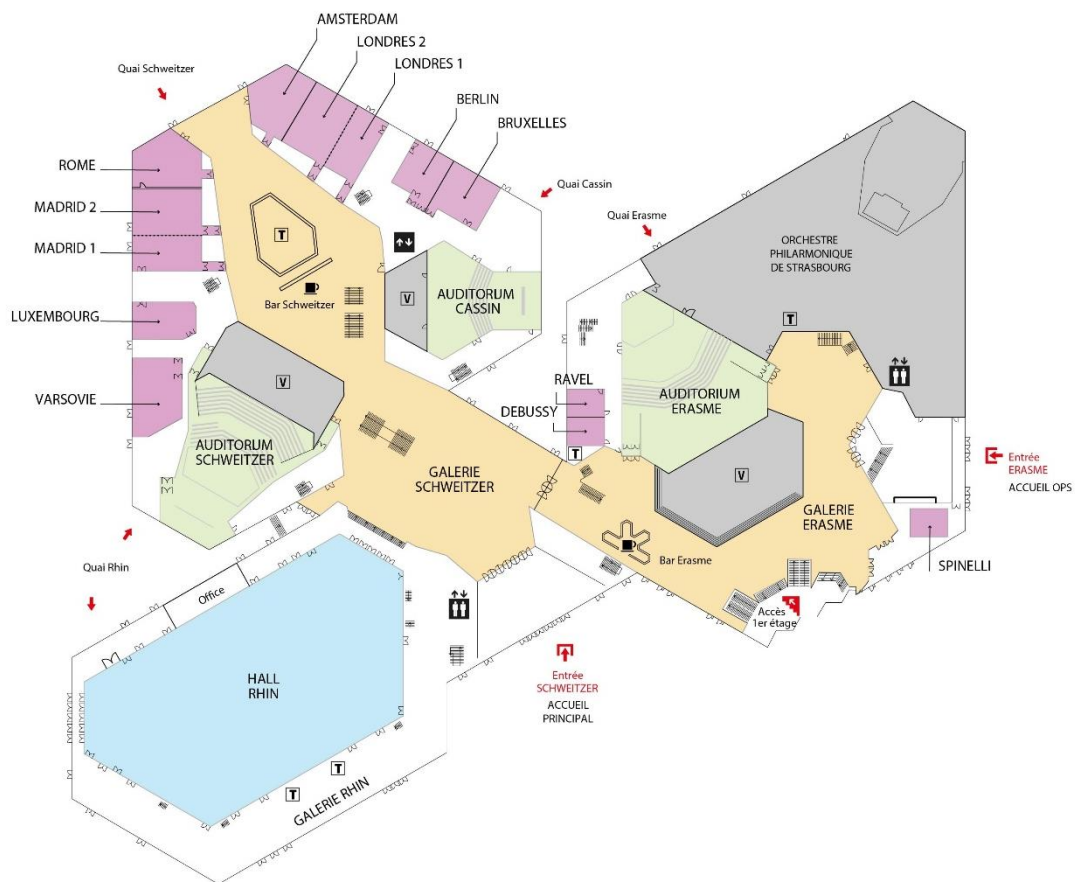
Ligne E, Direction Robertsau Boecklin

Arrêt : Lycée KLEBER

Ou Wacken

PLAN D'EXPOSITION – PALAIS DES CONGRÈS

➤ Rez-de-Chaussée



➤ 1^{er} étage



PLAN D'EXPOSITION – PARC DES EXPOSITIONS

➤ PEX



REGLEMENTATION

PALAIS DES CONGRES

Assurances

L'Organisateur prend en charge, l'assurance globale de l'évènement en responsabilité civile et incendie. Il appartient à chaque exposant de prendre pour son compte les assurances complémentaires qu'il juge nécessaires.

Ni l'organisateur, ni STRASBOURG EVENTS ne peuvent être tenus responsables des vols et dégradations des biens personnels des exposants, ni pendant les horaires de visite, ni pendant l'installation et le démontage des stands.

Gardiennage des stands

Il est recommandé de ne jamais laisser le stand sans surveillance pendant le montage et le démontage des installations. Les objets de valeur doivent être enfermés à clef.

Parking

Il est formellement interdit de stationner dans la cour technique du **PALAIS DES CONGRÈS**, sauf pour le temps du déchargement.

Nos Conditions Générales de Ventes

Paiement à la commande : Toute commande doit être accompagnée de son règlement (ou preuve) pour être enregistrée et validée.

Délai de commande : Afin de vous garantir toutes les prestations que nous proposons pour votre stand, nous vous remercions de nous faire parvenir toutes vos commandes à J-1 mois votre évènement.

Nous avons mis en place des majorations de +20% à partir de J-1mois Lors de commande sur place les jours de montage et d'exploitation, une majoration de 20% sera appliquée.

Annulation de commande : Pour toute annulation totale ou partielle de commande par le client intervenant moins de 30 jours calendaires avant le 1^e jour de l'installation/montage/livraison/prestation, le montant de la commande restera intégralement dû par le client.

[CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET/OU DE LOCATION](#)

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les CGV.

Règlement de sécurité

L'exposant a obligation de se conformer strictement aux dispositions des règlements de sécurité et à celles spécifiques de l'évènement. Merci de consulter le règlement via le lien suivant :

[REGLEMENT](#)

L'exposant a obligation de se conformer strictement aux dispositions prévues par le règlement de la manifestation, transmis par l'Organisateur.

Nettoyage des stands

Le nettoyage général des allées de l'évènement est assuré chaque matin par STRASBOURG EVENTS

Les tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis en cas de changement des prix des matières premières et ou des cours de change.

REGLEMENTATION

PARC DES EXPOSITIONS

Assurances

L'Organisateur prend en charge, l'assurance globale de l'évènement en responsabilité civile et incendie. Il appartient à chaque exposant de prendre pour son compte les assurances complémentaires qu'il juge nécessaires.

Ni l'organisateur, ni STRASBOURG EVENTS ne peuvent être tenus responsables des vols et dégradations des biens personnels des exposants, ni pendant les horaires de visite, ni pendant l'installation et le démontage des stands.

Gardiennage des stands

Il est recommandé de ne jamais laisser le stand sans surveillance pendant le montage et le démontage des installations. Les objets de valeur doivent être enfermés à clef.

Parking

Après déchargement de leur matériel, les exposants sont priés de se garer sur le parking exposants selon les disponibilités. Ou au parking Silo entrée rue Fritz Kieffer **Il est formellement interdit de stationner dans la zone de livraison du PEX, sauf pour le temps du déchargement.**

Nos Conditions Générales de Ventes

Paiement à la commande : Toute commande doit être accompagnée de son règlement (ou preuve) pour être enregistrée et validée.

Délai de commande : Afin de vous garantir toutes les prestations que nous proposons pour votre stand, nous vous remercions de nous faire parvenir toutes vos commandes à J-1 mois votre évènement.

Nous avons mis en place des majorations de +20% à partir de J-1 mois Lors de commande sur place les jours de montage et d'exploitation, une majoration de 20% sera appliquée.

Annulation de commande : Pour toute annulation totale ou partielle de commande par le client intervenant moins de 30 jours calendaires avant le 1^e jour de l'installation/montage/livraison/prestation, le montant de la commande restera intégralement dû par le client.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET/OU DE LOCATION

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les CGV.

Règlement de sécurité

L'exposant a obligation de se conformer strictement aux dispositions des règlements de sécurité et à celles spécifiques de l'évènement. Merci de consulter le règlement via le lien suivant :

[REGLEMENT](#)

L'exposant a obligation de se conformer strictement aux dispositions prévues par le règlement de la manifestation, transmis par l'Organisateur.

Nettoyage des stands

Le nettoyage général des allées de l'évènement est assuré chaque matin par STRASBOURG EVENTS

Les tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis en cas de changement des prix des matières premières et ou des cours de change.

LIVRAISON – PALAIS DES CONGRÈS

Livraison

La livraison devra se faire 1 semaine avant l'ouverture de l'événement.

Les horaires de livraison sont les suivantes : 8h-11h30

Les colis envoyés par les exposants devront remplir les conditions suivantes pour être acceptés :

- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie dans les pages suivantes, dûment complétée.
- Vous devez vous mettre en relation avec un transitaire/transporteur qui pourra se charger de livrer vos colis.
- Le Palais des Congrès se réserve le droit de refuser les livraisons si les informations nécessaires à son acheminement ne sont pas indiquées.

LA RESPONSABILITE DE STRASBOURG EVENTS NE POURRA ETRE ENGAGEE EN CAS DE COLIS PERDU OU DETERIORE SI CES CONDITIONS (DELAIS DE LIVRAISON ET ETIQUETAGE) NE SONT PAS REMPLIES.

La vérification de la bonne réception de vos colis se fait auprès de votre transporteur qui vous fournira un bon de bonne livraison, et non STRASBOURG EVENTS.

STRASBOURG EVENTS ne se charge en aucun cas des frais de réception, des frais de dédouanement ou autres (port payé).

Reprise

L'enlèvement devra se faire soit le jour du démontage, soit 24h après le jour de démontage.

Entre 8h et 11h30. Chaque colis doit être étiqueté au nom du destinataire.

STRASBOURG EVENTS ne peut contacter votre transporteur en votre nom.

Vous devez veiller au reconditionnement de vos matériels, à son étiquetage, puis, laissez les colis sur votre stand.

La responsabilité de STRASBOURG EVENTS ne peut être engagée en aucune manière sur la disparition ou la destruction de tout matériel laissé après l'évènement.

Vous devez également vérifier que votre colis soit facturé et réglé auprès de votre transporteur avant de faire votre demande de reprise de votre colis, que ce soit concernant son transport mais également concernant le dédouanement le cas échéant.

Le Palais des Congrès se réserve le droit de refuser les livraisons si les informations nécessaires à son retour ne sont pas indiquées.

Le Palais des Congrès se réserve également le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet laissé par les exposants à l'issue de la manifestation, à la charge de l'exposant.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Adresse de livraison

Les envois destinés à un évènement sont à adresser au PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRES – Avenue Herrenschmidt – 67082 STRASBOURG Cedex, en précisant le nom et la date de l'évènement ainsi que le numéro et le nom du stand.

Votre contact chez Strasbourg Events

UNIQUEMENT POUR LES LIVREURS - préciser pour le compte de quel client !

Mr Bruno SAULNIER

06-61-38-55-12

Livraison de palettes

Attention, la réception de palettes se fera sur demande écrite au préalable.

Merci de bien vouloir nous préciser le nom et l'heure d'arrivée de votre transporteur, la valeur de la palette. STRASBOURG EVENTS se dégage de toutes responsabilités en cas de vol ou de casse pendant le transport. Aucune vérification du contenu ne sera effectuée

Livraison Internationale

Les colis internationaux doivent être expédiés avec « International Commercial Terms » en DDP (Delivered Duty Paid). Marchandises livrées à destination finale, dédouanement import et taxes à la charge du vendeur/expéditeur

Stockage des emballages

STRASBOURG EVENTS ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée de l'évènement. Ceux-ci doivent donc être immédiatement emportés au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.

Tout entreposage de type emballages : cartons, bidons, palettes, dans les surfaces d'exposition, dans les dégagements ainsi qu'aux abords immédiats des halls est rigoureusement interdit.

Déchargement des camions et transport jusqu'au stand

Ils doivent être pris en charge par l'exposant.

Vous devez faire appel à un transitaire/transporteur concernant les prestations de manutention et de déchargement.

STRASBOURG EVENTS ne fournit en aucun cas le matériel de déchargement.

ÉTIQUETTE

MERCI D'IMPRIMER CETTE FICHE ET DE LA COLLER SUR CHACUN DE VOS COLIS

AUCUN COLIS NE SERA ACCEPTE SANS CETTE ETIQUETTE

NE PAS COUVRIR

NOM DE L'ÉVENEMENT :

DATE DE L'ÉVENEMENT :

TOUT COLIS SERA REFUSE SI CETTE PARTIE N'EST PAS INTEGRALEMENT RENSEIGNEE

INFORMATIONS OBLIGATOIRES A L'ATTENTION DU TRANSPORTEUR:

Nom du stand: _____

Numéro du stand : _____

Responsable du stand (de votre société) M. ou Mme _____

N° portable du responsable sur place: _____

LIEU DE LIVRAISON:

NOM DE L'EXPOSANT

Chez :

PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRES
Avenue Herrenschildt – 67082 STRASBOURG CEDEX

QUAI :

> Marchandises livrées à destination finale, dédouanement import et taxes à la charge du vendeur/expéditeur. <

LIVRAISON – PARC DES EXPOSITIONS

Livraison

La livraison des colis a lieu le jour du montage **uniquement**.

LA RESPONSABILITE DE STRASBOURG EVENTS NE POURRA ETRE ENGAGEE EN CAS DE COLIS PERDU OU DETERIORE SI CES CONDITIONS (DELAIS DE LIVRAISON ET ETIQUETAGE) NE SONT PAS REMPLIES.

La vérification de la bonne réception de vos colis se fait auprès de votre transporteur qui vous fournira un bon de bonne livraison, et non STRASBOURG EVENTS.

STRASBOURG EVENTS ne se charge en aucun cas des frais de réception, des frais de dédouanement ou autres (port payé).

Reprise

L'enlèvement des colis devra se faire à la fin de l'évènement, pendant le démontage **uniquement**.

STRASBOURG EVENTS ne peut contacter votre transporteur en votre nom.

Vous devez veiller au reconditionnement de vos matériels, à son étiquetage.

La responsabilité de STRASBOURG EVENTS ne peut être engagée en aucune manière sur la disparition ou la destruction de tout matériel laissé après l'évènement.

Vous devez également vérifier que votre colis soit facturé et réglé auprès de votre transporteur avant de faire votre demande de reprise de votre colis, que ce soit concernant son transport mais également concernant le dédouanement le cas échéant.

Le Palais des Congrès se réserve le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet laissé par les exposants à l'issue de la manifestation, à la charge de l'exposant.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Stockage des emballages

STRASBOURG EVENTS ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée de l'évènement.

Ceux-ci doivent donc être immédiatement emportés au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.

Tout entreposage de type emballages : cartons, bidons, palettes, dans les surfaces d'exposition, dans les dégagements ainsi qu'aux abords immédiats des halls est rigoureusement interdit.

Déchargement des camions et transport jusqu'au stand

Ils doivent être pris en charge par l'exposant.

Vous devez faire appel à un transitaire/transporteur concernant les prestations de manutention et de déchargement.

STRASBOURG EVENTS ne fournit en aucun cas le matériel de déchargement.

ÉTIQUETTE

MERCI D'IMPRIMER CETTE FICHE ET DE LA COLLER SUR CHACUN DE VOS COLIS

AUCUN COLIS NE SERA ACCEPTE SANS CETTE ETIQUETTE

NE PAS COUVRIR

NOM DE L'ÉVÉNEMENT :

DATE DE L'ÉVÉNEMENT :

TOUT COLIS SERA REFUSE SI CETTE PARTIE N'EST PAS INTEGRALEMENT RENSEIGNEE

INFORMATIONS OBLIGATOIRES A L'ATTENTION DU TRANSPORTEUR:

Nom du stand: _____

Responsable du stand (de votre société) M. ou Mme _____

N° portable du responsable sur place: _____

LIEU DE LIVRAISON:

NOM DE L'EXPOSANT

Chez :

PARC DES EXPOSITIONS

Rue Alice Mosnier– 67000 STRASBOURG

HALL n°

> Marchandises livrées à destination finale, dédouanement import et taxes à la charge du vendeur/expéditeur. <

INFORMATIONS STAND

Installation électrique

Les prix forfaitaires ci-après sont établis pour la durée de l'évènement et comprennent l'installation, la location, la maintenance et le démontage des équipements mis en place.

Pour toute installation spéciale, un devis pourra être soumis pour approbation. Tout le matériel reste propriété de STRASBOURG EVENTS et devra être rendu en bon état. Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé.

NOTE IMPORTANTE

A chaque installation de prises, lampes, etc., s'ajoutent obligatoirement le branchement de la puissance nécessaire aux différents circuits.

Les tableaux de branchement doivent rester accessibles à tout moment.

L'interrupteur sur coffret est à actionner par vos soins et devra obligatoirement être coupé chaque soir à la fermeture de l'exposition.

Les raccordements sur bornier (20 kW et plus) doivent obligatoirement être réalisés par des électriciens professionnels habilités (UTE C 18-531).



Photo non contractuelle d'un coffret 3kw, 2 prises incluses sur le coffret

En complément du stand équipé.

TOUTE MODIFICATION DE STAND EQUIPE DE BASE sera soumise à étude par nos services et sera acceptée ou non. Toute modification sur site fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Pour toute installation spéciale, un devis pourra être soumis pour approbation. Tout matériel reste la propriété de STRASBOURG EVENTS et devra être rendu en bon état. Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé.

RESERVE : Lors du montage, la clef sera apposée sur la porte de la réserve, côté intérieur. Vous devez gérer vous-même la clef de votre réserve. STRASBOURG EVENTS ne sera pas tenu responsable si à l'ouverture les représentants sur le stand n'ont pas la clef de leur réserve.

